

Inde, 26 novembre 2020. 10 syndicats appellent à une grève générale. Objectif : s'opposer à des mesures antisociales prises par le pouvoir très autoritaire du président Modi (facilitation des licenciements, atteintes aux droits syndicaux...). 250 millions de personnes manifestent ce jour-là. Énorme, mais finalement peu médiatisé en France. C'est l'occasion de nous rappeler que plusieurs endroits de la planète sont régulièrement concernés par des luttes, des grèves, des manifestations... Au cœur de ces actions, des revendications sociales, le refus des mesures de libéralisation de l'économie, la défense des services publics...

La crise sanitaire est intervenue dans un contexte de montée des colères sociales qui s'est accélérée au lendemain de la crise financière des subprimes en 2008. En 10 ans, le nombre de mouvements sociaux a ainsi doublé dans le monde. Algérie, Iran, Chili, États-Unis, Hong-Kong, sans oublier les Gilets jaunes chez nous... Et récemment, la Colombie, l'Inde donc, mais aussi le Mali, Cuba... Des mobilisations aux formes et contenus nouveaux associant revendications sociales et exigences démocratiques, de défense des droits humains etc. Et si l'enjeu du mouvement ouvrier d'aujourd'hui était de favoriser l'émergence d'un nouvel internationalisme ? Les crises (sociales, sanitaire, environnementale...) sont mondiales. Pourquoi pas les luttes ? ●



*Dossier
coordonné par
Bruno Cadez*

Luttes sociales dans le monde

Les luttes syndicales en Inde

Quelle est la situation des travailleurs en Inde, pays confronté à une situation sanitaire et sociale préoccupante ? Entretien avec Sylvain Goldstein, conseiller confédéral CGT Asie et Océanie.

De quelles informations disposez-vous concernant la situation des travailleurs en Inde ?

– Beaucoup de personnes sont malades du Covid 19, y compris parmi les membres des syndicats. Des luttes se déroulent en Inde depuis l'automne. Elles sont liées au monde agricole et aux nouvelles lois adoptées par le pouvoir en septembre. Ces lois remettent en cause les prix minimums garantis des produits agricoles. Le premier ministre Modi a ainsi donné le pouvoir aux grandes firmes multinationales de fixer les prix agricoles qui leur conviennent.

Économie de subsistance

Comment les travailleurs du monde agricole réagissent-ils face à ces décisions ?

– Ils ont créé des campements autour des principales grandes villes. En quelque sorte, ils ont constitué des « villes bis ». Ils font ainsi pression sur les dirigeants des villes et de l'État fédéral. Ils cherchent à obtenir l'annulation de ces lois par le gouvernement indien. Et cela même si la situation antérieure n'était pas satisfaisante pour les agriculteurs indiens, car les prix minimums garantis étaient trop faibles.

La plus grosse centrale syndicale au monde est en Inde



Mais au moins, ils avaient une base pour négocier. Ce qui n'est plus possible à partir du moment où les prix sont fixés par les multinationales.

L'Inde est-elle marquée par un fort taux de chômage et de précarité professionnelle ?

– Je ne peux pas répondre à cette question car les données statistiques ne sont pas fiables. Le nombre de travailleurs informels est tellement énorme qu'ils sont impossibles à quantifier. Mais beaucoup d'indiens se situent dans une économie de subsistance.

Castes

Comment sont organisés les syndicats en Inde ?

– Dix grosses centrales syndicales bénéficient d'une reconnaissance nationale. Toutes, à part celle qui est proche du BJP, le parti de gouvernement, sont opposées aux réformes mises en œuvre par Modi depuis 2014. Ces mesures concernent les baisses de salaire, les augmentations du temps de travail, les

réductions des droits sociaux : retraite, protection sociale. Modi met en œuvre une politique visant à remplacer les classes sociales par les castes.

Avec quelles centrales syndicales indiennes la CGT est-elle en relation ?

– Il y en a trois. La première est Intuc, la plus grosse centrale syndicale du monde, proche du Parti du Congrès, celui de la famille Gandhi. La deuxième est Citu, une grosse organisation syndicale proche du parti communiste indien marxiste. Enfin la troisième est Ntui, une petite organisation qui syndique surtout les travailleurs « intouchables », nombreux à vivre la précarité professionnelle.

Comment informez-vous les travailleurs en France ?

– Nous avons publié des textes qui ont eu une diffusion assez large sur la situation en Inde. Nous avons organisé du 14 au 19 juin 2021 une conférence sur la transition écologique avec une trentaine de pays participants. Le syndicat Intuc y a pris la parole. ●

Jean-François Courtille

■ **Contact :** jfcourtille@orange.fr

Solidarité avec les travailleurs birmans

Le mouvement ouvrier en Birmanie est en première ligne dans la lutte pour la démocratie. Les syndicats européens lui ont apporté leur soutien.

Le coup d'État des généraux en Birmanie, le 1^{er} février 2021, a suscité une réaction très forte de la population birmane, notamment de la part des jeunes et de la part des salariés.

Très vite, 18 syndicats ont organisé une grève générale pour bloquer l'économie du pays et tenter de contrer le putsch des militaires. Les travailleurs birmans ont même réussi à bloquer l'entreprise pétrolière et gazière, contrôlée par l'armée et par le groupe français Total. La répression féroce exercée par le nouveau pouvoir birman n'a pas brisé l'élan des partisans de la démocratie. Mais ils comptent sur la pression de la communauté internationale pour restaurer un régime démocratique.

Les syndicats dénoncent le coup d'État

La Confédération européenne des syndicats (CES) a pris position dès le 9 février, lors d'un comité exécutif extraordinaire. « *Les syndicats de toute l'Europe sont consternés par l'action militaire en Birmanie et expriment leur inquiétude face aux restrictions imposées*

à la société civile, aux travailleurs, aux journalistes et aux politiciens indépendants. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour empêcher le coup d'État de réussir, pour garantir la libération de toutes les personnes détenues et pour mettre fin à la violence et au harcèlement du peuple ».

La CTUM, Confédération syndicale des travailleurs birmans, a demandé aux syndicats du monde entier d'appeler les multinationales présentes dans ce pays d'Asie à dénoncer le coup d'État.

« **Les syndicats de toute l'Europe sont consternés par l'action militaire en Birmanie** »

En France, la CFDT a « *condamné avec la plus grande vigueur le coup d'État en Birmanie qui met fin à la transition démocratique initiée par la LND* ». Elle a aussi « *salué le courage du peuple birman qui manifeste de plus en plus nombreux tous les jours et apporte son soutien au leader syndical de la CTUM, Maung Maung, qui, poursuivi par la junte, est en danger* ».

Faire pression sur les multinationales

De son côté, le secteur international de la CGT a dressé une liste, non exhaustive, des entreprises présentes dans ce pays d'Asie : Total, principal soutien financier de l'armée birmane, Schneider Electric, Novotel, Razel, La Bred, Mercure, Ibis, Sofitel, Air France, FMI Decaux, CMA Ships, Carrefour, Peugeot, Avis, Le Coq sportif.

La CGT a aussi relayé l'appel de la CTUM à faire pression sur les multinationales présentes en Birmanie. À l'occasion de la manifestation interprofessionnelle du 1^{er} mai en France, l'intersyndicale CGT-FO-FSU-Solidaires a évoqué dans sa déclaration la situation en Birmanie. « *Nos organisations réaffirment leur soutien aux combats qu'ils mènent avec leurs syndicats pour la justice sociale. Elles dénoncent la répression sanglante qui s'abat sur la population en Birmanie (Myanmar), ainsi qu'à l'encontre du syndicat HKCTU à Hong Kong dont le secrétaire général Lee Cheuk Yan est menacé de prison. Elles agissent pour le respect immédiat des droits démocratiques et syndicaux* ». ●

Jean-François Courtille

■ Contact : jfcourtille@orange.fr



Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix, est de nouveau assignée à résidence depuis le coup d'État de février 2021

Défendre les droits des travailleurs, ici et là-bas

Les crises internationales ont tendance à favoriser un repli des débats et des priorités politiques sur les sphères nationales. La volonté légitime de retrouver une forme de contrôle face à la mondialisation néolibérale ne doit toutefois pas conduire à négliger les nécessaires solidarités internationales, notamment dans le monde du travail.

La crise sanitaire actuelle aura au moins eu ce mérite : remettre au goût du jour des concepts encore tournés en dérision il y a peu : relocalisation, autonomie, souveraineté, démondialisation (1). « *Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner – notre cadre de vie au fond – à d'autres est une folie* » concédait ainsi le président Emmanuel Macron le 12 mars 2020 (2). Une « folie » en effet, ardemment encouragée par les thuriféraires de la mondialisation – dont le président lui-même – depuis plus de quarante ans. La prise de conscience est donc salutaire, même si elle apparaît tardive... et opportuniste.

Repli nationaliste : attention danger

Elle comporte toutefois aussi un danger. Celui d'encourager des replis nationalistes qui, dans le meilleur des cas, conduiraient à négliger les déterminants globaux de la sécurité et de la souveraineté (3), et dans le pire,

amèneraient à considérer que celles-ci ne peuvent se construire qu'au détriment de celles des autres. C'est notamment tout le programme de cette « nouvelle » extrême-droite qui recycle le vieux slogan « *notre peuple d'abord* » dans le registre de l'antimondialisme (4). Ce faisant, elle capitalise sur un rejet légitime de la mondialisation néolibérale et des logiques de dépossession qui l'accompagnent, mais en les interprétant dans une perspective de lutte identitaire : « *patriotes* » contre « *mondialistes* ».

Pourtant, une analyse en termes de classes sociales et d'intérêts socio-économiques aboutit à un tout autre tableau. Prenons le cas de la migration. Sous l'impulsion de l'extrême-droite, on la traite de plus en plus comme un « problème » dans une perspective étroitement identitaire : « *Ils menacent*

notre mode de vie ». Même les arguments économiques sont exprimés dans ce registre : « *Ils viennent voler nos emplois* ». Or, ces discours masquent – tout en les alimentant – les logiques d'exploitation socio-économiques qui sont à la fois au fondement de la migration et qui bénéficient de son traitement actuel. Rappelons d'abord cette évidence : la grande majorité des migrants sont des travailleurs (5) et lorsqu'ils ne fuient pas directement la misère économique, les causes de leur départ

sont presque toujours liées, au moins indirectement, au fonctionnement actuel de l'économie mondiale (guerres pour les ressources, catastrophes naturelles liées au réchauffement climatique, etc.). C'est d'autant plus le cas qu'aux facteurs de départ à proprement parler (*push factors* dans le jargon), il faut également ajouter les facteurs qui

La majorité des migrants sont des travailleurs



Manifestation contre la loi Asile Immigration en décembre 2019 à Tarbes

J.-F. Courtille



Manifestation du 1^{er} mai 2021 à Tarbes

jouent sur la demande de migration dans les sociétés d'accueil (pull factors) : déficit démographique, besoin de main-d'œuvre peu qualifiée ou au contraire très qualifiée, chaînes mondiales du care (6), etc.

Les droits de tous dans l'intérêt de tous

La migration est donc à la fois une conséquence et un rouage essentiel des rapports de domination et d'exploitation à l'échelle de la planète. En particulier lorsque, loin de la freiner pour mettre fin à une hypothétique « guerre de civilisations », les discours et les politiques anti-migrants l'instrumentalisent en réalité dans une lutte de classes qui ne dit pas son nom, et ce à deux niveaux : d'abord en justifiant des sous-statuts qui favorisent l'exploitation ; ensuite en suscitant des divisions au sein des travailleurs. Face à cette situation il est donc impérieux de rappeler avec force, comme le

fait entre autres la Confédération syndicale internationale, que « les droits des migrants sont des droits de travailleurs et de travailleuses » (7), et surtout que la défense de ces droits est dans l'intérêt de tous les travailleurs, migrants ou non. Une logique qui vaut d'ailleurs pour l'ensemble des enjeux liés au travail. Que cela soit face au libre-échange, aux délocalisations ou encore aux conséquences des crises environnementales, défendre les droits des travailleurs ici ne peut se faire efficacement

La migration : une conséquence et un rouage essentiel des rapports de domination et d'exploitation

Qu'est que le CETRI ?

Le Centre tricontinental (CETRI) est un centre d'étude, de publication et de formation sur le développement, les rapports Nord-Sud et les enjeux de la mondialisation en Afrique, en Asie et en Amérique latine néolibérale. Il s'attache en particulier à la compréhension du rôle des acteurs sociaux et politiques en lutte pour la reconnaissance des droits sociaux, politiques, culturels et écologiques au Sud.

www.cetri.be

que si l'on défend, en même temps, les droits des travailleurs partout dans le monde. Faute de quoi, la misère des uns – déjà moralement condamnable en soi – finira toujours par être utilisée pour mieux discipliner et fragiliser les autres. ●

Cédric Leterme
Docteur en Sciences politiques et sociales, chargé d'étude au CETRI et au GRESEA (www.gresea.be)

(1) Sur cette notion, lire le nouveau numéro de la revue *Alternatives Sud* : « Démondialisation ? » (vol. XXVIII, n°2, 2021).

(2) E. Macron, « Adresse aux Français », 12 mars 2020.

(3) Les crises sanitaires sont ainsi un parfait exemple, puisque maîtriser la maladie sur son propre sol peut vite se révéler insuffisant si les autres États ne la maîtrisent pas aussi en même temps...

(4) Sur l'essor de ces « nouvelles droites », notamment dans les pays du Sud : « Droites militantes et mobilisations réactionnaires », *Alternatives Sud*, vol. XXV, n°1, 2018).

(5) Près de 60 % du total, selon l'OIT, et la quasi-totalité si on considère les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) : www.ilo.org.

(6) « Dans les pays du Nord, le travail des femmes diplômées n'est souvent possible que parce qu'elles délèguent les activités domestiques toujours inégalement réparties entre les sexes à des femmes migrantes, qui, à leur tour, confient leurs enfants à plus démunies qu'elles. Par effet d'agrégation, ces décisions individuelles ont ainsi donné naissance à des « chaînes de care mondialisées » (C. Ibos, « Quand la garde d'enfants se mondialise », *Plein droit*, vol. 1, n°96, 2013).

(7) www.ituc-csi.org/migration?lang=fr.

J.-F. Courtille

Les travailleurs français solidaires

En France, les syndicats sont attentifs à ce que vivent les travailleurs à travers le monde. Rencontre avec Ivan Ricordeau, responsable de l'action internationale de la CFDT.

Quelles sont les priorités de l'action internationale menée par votre confédération ?

– Nous avons trois grandes priorités. La première : agir pour un équilibre du monde qui aille vers plus de justice sociale. Nous développons cette activité dans le cadre de la Confédération syndicale internationale. Elle regroupe la quasi-totalité des organisations syndicales libres et démocratiques au niveau mondial. Par ce biais, nous développons des actions qui visent à améliorer la situation des travailleurs partout dans le monde, notamment en période de crise, mais pas seulement. Nous soutenons en ce moment, avec la CSI, les organisations syndicales de Hong Kong et de Birmanie. Nous agissons aussi sur des thèmes qui

nous sont chers, comme la défense des Droits de l'homme ou la lutte contre le travail forcé des enfants.

Deuxième priorité : les enjeux européens. En ce moment, la CFDT assume la présidence de la Confédération des syndicats européens. Il nous semble plus que jamais nécessaire de renforcer le cadre européen. Ce cadre est une partie des solutions aux questions vécues par les travailleurs français. Le renforcement de cette coopération européenne peut permettre notamment de lutter contre le dumping social.

Troisième priorité : les coopérations menées de manière bilatérale par la CFDT avec des organisations syndicales des Balkans, d'Italie, d'Espagne, de Belgique et d'Allemagne. Elles sont axées sur des problématiques communes telles que celles des travailleurs de plateformes. Nous soutenons aussi la formation et le renforcement d'organisations syndicales libres et indépendantes dans d'autres pays du monde. À ce titre, la CFDT développe trois coopérations

emblématiques. D'abord, en Afrique. Ensuite, au Cambodge où les travailleurs vivent des situations difficiles, notamment dans la filière textile. Et enfin au Venezuela, où nous aidons à la structuration d'un syndicat indépendant du pouvoir de Maduro.

Comment essayez-vous de sensibiliser vos syndiqués en France à cette action internationale ?

– Dans la cotisation versée chaque mois par les salariés adhérents à la CFDT, une petite partie est dédiée à l'action internationale. Nous informons nos adhérents que l'action syndicale doit prendre en compte la solidarité internationale. Nous proposons notre aide, financière ou sur le fond des projets, aux équipes syndicales quand elles souhaitent agir sur le plan international et développer leur coopération avec d'autres syndicats à l'étranger.

Nous donnons à voir ce que nous faisons, à travers la publication de communiqués de presse sur notre action internationale.

Enfin, nous organisons des débats. Nous souhaitons que les questions internationales ne soient pas lointaines, mais concrètes. Par exemple, la CFDT va bientôt organiser des débats sur l'avenir de l'Europe. ●

*Propos recueillis par
Jean-François Courtille*

■ **Contact Ivan Ricordeau :**
06 82 88 81 70



Quand les syndicalistes français soutenaient les mineurs britanniques

Retour sur la mobilisation organisée par la CGT en France pour soutenir la grève des mineurs au Royaume-Uni sous le régime de Thatcher, entre 1984 et 1985.

« **L**a grève des mineurs était la lutte des camarades internationaux partout dans le monde ». Arthur Scargill, leader légendaire du syndicat des mineurs, résumait ainsi la solidarité suscitée par la grève de 150 000 mineurs britanniques de 1984 à 1985. Un mouvement social à la résonance universelle. En luttant pour sauver 20 mines et 20 000 emplois menacés, les mineurs du Royaume-Uni défendaient leur dignité face au gouvernement de Margaret Thatcher. Ce combat perdu a marqué la conscience collective du monde ouvrier et suscité des chefs d'œuvre du cinéma comme *Les virtuoses* ou *Billy Elliott*.

Une solidarité impulsée par la CGT

Les grévistes britanniques et leurs familles n'étaient donc pas isolés. La solidarité internationale des ouvriers est impulsée par la CGT en France, rejointe par des fédérations syndicales d'Italie ou du Québec.

Dès juin 1984, la CGT organise une conférence de presse à Paris et donne la parole à des mineurs britanniques pour alerter l'opinion publique. La répression féroce mise en œuvre par le gouvernement Thatcher occasionne 12 morts et 20 000 blessés. Des cas de malnutrition sont repérés dès l'été 1984 dans les familles de mineurs.

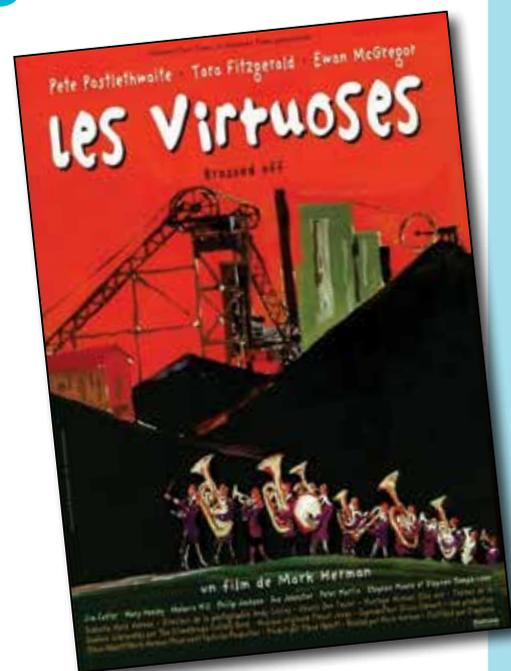
La fédération du sous-sol CGT, épaulée par les cheminots et les dockers, organise le blocage des livraisons de charbon au Royaume-Uni. Plusieurs centaines d'enfants de mineurs grévistes sont accueillis par des familles à Lens, Liévin et Bruay-la-Bussière.

En octobre 1984, la CGT organise une collecte nationale en faveur des mineurs britanniques. 700 000 francs sont récoltés et un convoi de 30 camions avec 400 tonnes de vivres et de biens quitte Montreuil vers l'Angleterre. D'autres convois de solidarité sont organisés, venant de pays étrangers.

À Lille, Pierre Vanbeughen, militant de l'ACO et membre de l'UL CFDT, accueille 3 camions en provenance du Kosovo et en partance pour le Royaume-Uni. Son syndicat obtient de la mairie le plein de carburant pour les 3 véhicules.

Une émouvante leçon de courage

Alors que l'hiver approche, la CGT lance une « *Opération Noël* » destinée aux enfants des mineurs britanniques. Un



convoi part le 5 décembre 1984. Les petits reçoivent des cadeaux que leurs parents grévistes n'auraient pas eu les moyens de leur offrir.

La grève dure un an, mais Margaret Thatcher finit par rétablir l'approvisionnement du pays en charbon. Le Royaume-Uni comptait, en 1984, 170 mines et 200 000 mineurs. Aujourd'hui, il subsiste une poignée de mines et 2000 mineurs.

Malgré l'amertume de la défaite, les mineurs britanniques ont donné une émouvante leçon de courage au mouvement ouvrier international. Et ils ont suscité un élan historique de solidarité syndicale. ●

Jean-François Courtille

■ **Contact :** finances@acofrance.fr

Un mouvement social à la résonance universelle

Pour aller plus loin

Un mouvement mondial de travailleurs chrétiens

Fondé en 1966, le Mouvement mondial des travailleurs chrétiens (MMTC) rassemble une cinquantaine de mouvements nationaux, dont l'ACO française. Il s'adresse à l'ensemble des hommes et des femmes qui vivent de leur travail ou d'un revenu de subsistance. Il vise à porter la voix des travailleurs au sein de l'Église tout en témoignant de la Bonne Nouvelle de l'Évangile dans le monde du travail. L'existence de ce Mouvement vient rappeler le caractère fondamental de la solidarité entre travailleurs du monde entier, alors que le capitalisme encourage leurs divisions et leur mise en compétition. Elle est aussi un aspect de la dimension universelle de l'Église.

Pour en savoir plus sur le MMTC et lire sa revue, Infor : mmtc-infor.com/fr



De plus en plus de mouvements sociaux dans le monde

Entre 2008 et 2019, le nombre de mouvements sociaux a été multiplié par deux selon l'OCDE. Après des années de libéralisme, la crise des subprimes en 2008 et l'appauvrissement des classes moyennes ont alimenté les colères sociales ces dernières années. Selon l'historienne Danielle Tartakowsky, s'expriment dans ces mouvements, « la défiance vis-à-vis des formes d'encadrement, les inégalités sociales, la mise à mal des formes de protection sociale et, dans les régimes autoritaires, une

dimension politique qui l'emporte sur tout le reste ».

Grève massive en Iran

Un important mouvement de grève a été déclenché en juin de cette année dans une centaine de compagnies pétrochimiques d'Iran. Tout est parti d'une mobilisation de salariés contractuels de sous-traitants qui entendaient protester contre les bas salaires et des conditions de travail déplorables. Ils ont ensuite été rejoints par les travailleurs de la Société nationale du pétrole iranien. Au total, des dizaines de milliers de salariés se sont mis en grève. Au cœur de leurs revendications, des augmentations salariales, une amélioration des conditions de travail, mais aussi la réintégration des centaines d'ouvriers licenciés pour faits de grève.

Un forum international social et climatique

Pour la première fois, 140 organisations syndicales et ONG issues de 50 pays ont organisé un forum syndical international des transitions écologiques et sociales du 14 au 19 juin. Face aux menaces que fait peser le changement climatique sur l'emploi (80 millions d'emplois seraient menacés), ces acteurs sont mobilisés pour faire entendre la voix des travailleurs. Objectif : porter les revendications lors de la COP26 en novembre à Glasgow (Ecosse).

À lire



La troisième guerre mondiale est sociale

Ancien secrétaire général de la CGT, Bernard Thibault a aussi été membre du conseil d'administration de l'Organisation internationale du travail (OIT). Il dénonce dans cet ouvrage le culte du moindre coût qui sacrifie les salariés du monde sur l'autel de la concurrence. La solution à cette dérive ne peut pas être le repli sur soi nationaliste mais la promotion de l'égalité des êtres humains par l'adoption dans les divers pays du monde de normes protectrices et élevées, tant en termes de rémunération que de conditions de travail. Bernard Thibault ouvre un chemin : les travailleurs et leurs syndicats ont des atouts pour sortir de la guerre sociale mondiale en s'unissant et en construisant un monde guidé par le respect des droits.

La troisième guerre mondiale est sociale, Bernard Thibault, Editions de l'Atelier, 15 € ●

Réfléchir ensemble avec la Priorité

« Permettre de prendre conscience des causes, les analyser avec les organisations ouvrières, les associations, favoriser l'action collective pour une transformation sociale. »

- Comment est-ce que je m'informe des enjeux internationaux, des luttes sociales à travers le monde ? Comment est-ce que je m'y implique, dans mon organisation ou ailleurs ?
- Comment est-ce que je peux me mobiliser le 7 octobre pour un travail décent à l'appel du MMTC, l'ACO, la JOC, la Mission de la mer, la Mission ouvrière ?